INVITATION

Vivien COSTE
Maire de Cahors

Françoise FAUBERT
Adjointe au maire de Cahors
Déléguée Défense

le Conseil municipal

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence
la cérémonie organisée à l'occasion de la
commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Mercredi 11 novembre 2026 à 15h
Monument aux Morts - place Charles-de-Gaulle
Cahors
En présence d'une délégation militaire du 9ème régiment de soutien aéromobile de Montauban, parrainé par la Ville de Cahors

Cette cérémonie sera précédée à 14h 15 au cimetière de Cahors ville
d'un salut aux stèles en mémoire des anciens d'Indochine, des Français d'outre-mer,
et de la guerre d'Algérie
puis d'un dépôt de gerbes au carré militaire.

Déroulement de la cérémonie au verso →

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Déroulement de la cérémonie

Date : **Mercredi 11 novembre 2026 à partir de 14h 00**

Lieu : **Cimetière Cahors ville et Monument aux Morts, place Charles-de-Gaulle**

14h 15 : Cérémonial aux stèles des Français d'outre-mer, des Anciens d'Indochine et de la guerre d'Algérie

- Arrivée des autorités
- Salut aux stèles
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence
- Refrain de la Marseillaise
- Départ des autorités vers le carré militaire

14h 30 : Cérémonial au carré militaire

- Arrivée des autorités
- Cessez-le-feu
- Dépose de la flamme par un élève
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence
- Refrain de la Marseillaise **a capella**
- Départ des autorités vers la place Charles-de-Gaulle

14h55 : Cérémonial de la prise d'armes – Monument aux Morts

- Honneurs aux emblèmes du GGD46 et du 9ème RSAM
- Arrivée des autorités
- Couplet et refrain de la Marseillaise
- Dépose de la flamme du souvenir
- Lecture des discours
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence
- Hymne national
- Départ des porte-drapeaux
- Départ des autorités et remerciements
- Honneurs aux emblèmes